

Procès-verbal Conseil de Ligue du 30 novembre 2024

Heure de début : 09h30

Président de séance : Jean DARTRON

Présents :

- **Membres du Conseil de Ligue (CDL) :**

Jean DARTRON, Lucien GALVANI, Thierry COLOMBO, Philippe TOURRAINE, Isabelle SAINT-VAL, Jean-François VLAJ, Armelle ALAMELLE, Yohan SELBONNE, Teddy FLEREAU, Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR, Philippe MAQUIABA, Jean-Charles ALCOOL, Corine CAZAKO, Guy MANETTE, Sylvia SERMANSON

En visio : Éric NESTAR, Ulrich DELABARTHE.

Excusés : Richard ALBERT, Jocelyn MARTIAL

Invités :

- **Directeur de Ligue :** Fabrice THOMAS BABEL.
- **Directeur Technique Régional :** Thierry MONTAGNE
- **Président CRA :** Steve ZABEAU

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil de Ligue (CDL).
2. Examen et vote d'un projet d'amnistie.
3. Présentation du contrat d'objectifs et de moyens passé avec la Région pour l'année 2025.
4. Présentation, étude et benchmark de la FFF concernant l'application « Portail Clubs ».
5. Présentation de l'opération Job Dating LGF en lien avec France Travail - Actual Intérim.
6. Retour sur la présentation du Plan Outre-Mer au COMEX.
7. Mise en œuvre de l'article 29 RG FFF : dérogation double licence (joueur/arbitre).

Le Président Jean DARTRON souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents à cette première réunion du nouveau Conseil de Ligue (CDL) et passe la parole au Secrétaire Général sortant, Lucien GALVANI.

Ce dernier salue à son tour l'assemblée et constatant que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte et procède à la lecture du premier point de l'ordre du jour.

1. Installation du Conseil de Ligue (CDL)

Le Président revient sur l'engagement fort qui est attendu par les clubs et présente les rôles et missions des différents membres du CDL.

Madame Claudia CHAUDRIN- RABOTEUR occupe désormais la fonction de Secrétaire Général de la Ligue.

Elle sera accompagnée dans ses missions par deux Secrétaires Généraux Adjointes : monsieur Teddy FLEREAU et madame Corinne CAZAKO.

Monsieur Jocelyn MARTIAL occupe désormais la fonction de Trésorier de la Ligue. Il aura pour trésorier adjoint monsieur Ulrich DE LABARTHE.

Monsieur Thierry COLOMBO rejoint la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage (CRSA).

Messieurs Jean-Charles ALCOOL et Philippe TOURRAINE rejoignent la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA).

Le nouvel organigramme est présenté par le Président, et les représentants du Conseil de Ligue au sein des commissions régionales de la LGF sont désignés.

Chaque membre confirme son engagement à participer activement aux travaux et à respecter les responsabilités inhérentes à son mandat.

Le VP Lucien Galvani, qui a en charge la coordination et le suivi des commissions, devra dès les prochains jours prendre les dispositions nécessaires et faire des propositions concrètes sur ce sujet.

La VP Sylvia SERMANSON sera le sponsor du Groupe Projet : Services aux clubs et à ce titre elle devra reporter périodiquement au CDL des travaux du groupe projet et leur bonne réussite.

Le CDL félicite le nouveau Secrétaire Général installé (Claudia CHAUDRIN RABOTEUR), à qui le Président demande de donner lecture du prochain point à l'ordre du jour.

2. Examen du projet d'amnistie

Le Président indique qu'un dispositif d'amnistie pouvant bénéficier à certains clubs ayant des difficultés par rapport à leurs obligations en lien avec l'arbitrage devra être débattu en CDL.

Pour autant, l'examen de cette proposition ne peut valablement se faire qu'une fois obtenu le retour de la FFF sur une question d'ordre réglementaire formulée par la Ligue.

Dans l'attente de ce retour de la FFF, le point est reporté.

Le Président demande au Secrétaire Général de donner lecture du prochain point à l'ordre du jour.

3. Présentation de la demande formulée par la Ligue pour 2025 au titre du contrat d'objectifs et de moyens signé entre la Ligue et la Région Guadeloupe

Les axes repris dans la demande formulée à la Région au titre du contrat d'objectifs et de moyens 2025, visant à soutenir les initiatives sportives de la Ligue pour l'année 2025, sont présentés par le Directeur de la Ligue.

Après échanges et débats, la demande est validée à l'unanimité des membres présents.

Le Président demande au Secrétaire Général de donner lecture du prochain point à l'ordre du jour.

4. Présentation, étude et benchmark des Portails Club (FFF)

Le Directeur et le VP Guy MANETTE présentent au CDL une analyse comparative du taux d'utilisation et de pénétration de l'application « Portail clubs » au sein des différentes Ligues.

Cette étude montre que la LGF est la Ligue Ultra-marine la mieux positionnée et que sur certains items, elle performe mieux que certaines Ligues hexagonales.

Le VP Guy MANETTE rappelle les actions mises en place par la Ligue au profit des clubs ces dernières années afin d'accompagner les clubs dans la transition numérique et digitale.

Il indique que ce sujet devra continuer à être travaillé via le groupe projet dédié aux « Services aux clubs ».

5. Présentation de l'opération Job Dating LGF - France Travail - Actual Intérim

La VP Sylvia SERMANSON présente l'opération Job Dating prévue à Sainte-Rose le 05 décembre 2024, en collaboration avec France Travail (FT) et Actual Intérim. Cette opération qui se prépare depuis 7 mois est la déclinaison locale de la convention nationale signée entre la FFF et FT.

C'est l'occasion pour nos licenciés en recherche d'emploi de pouvoir rencontrer des chefs d'entreprise dans un cadre original (la pratique du football) et d'espérer obtenir un emploi.

La VP Sylvia SERMANSON regrette que les clubs aient été peu présents lors d'une visio-conférence de présentation faite le vendredi 29 novembre, alors que les clubs avaient été largement sensibilisés.

Pour autant, il s'agit de renforcer la communication en s'appuyant sur les « référents de secteur » indique la VP Sylvia SERMANSON.

Elle appelle aussi tous les membres du CDL qui le pourront à être présents à la manifestation prévue le jeudi 05 décembre à partir de 8H00 à Sainte Rose sur le terrain de « MADAME ».

Le Président remercie la VP Sylvia SERMANSON pour sa présentation et demande au Secrétaire Général d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

6. Retour sur la présentation du Plan Outre-Mer au COMEX

Le Président revient sur la restitution faite au COMEX de la FFF par F THIRIEZ, en indiquant que de nombreuses mesures sont issues des échanges qui ont eu lieu avec la LGF.

Il se félicite du caractère ciblé et opérationnel des mesures et demande que le PV du COMEX soit envoyé à l'ensemble des membres du CDL.

7. Mise en œuvre de l'article 29 RG FFF : dérogation double licence (joueur/arbitre)

Le SGA Teddy FLEREAU rappelle le principe et la latitude donnée aux Ligues au travers de l'article 29 des RG FFF.

Après échanges et débats, le principe de la mise en œuvre de la dérogation permettant à une même personne de cumuler les rôles de joueur et d'arbitre (dans le respect des conditions d'éligibilités fixées par l'article 29 des RG FFF) est voté à l'unanimité des membres présents.

Le CDL précise cependant que le joueur ne doit pas arbitrer dans la catégorie ou la poule dans laquelle il évolue en tant que joueur.

Pour les niveaux de compétition qui comportent plusieurs poules (ex : R2 ; R3), pour les cinq dernières journées, le joueur titulaire d'une double licence de joueur et d'arbitre, ne pourra arbitrer dans aucune des poules du niveau de compétition où il évolue en tant que joueur.

La CRA devra faire une stricte application de ces principes lors des désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des membres présents et lève la séance.

Clôture de la séance :

La séance a été levée à 11h45

Le président



Jean DARTRON

La Secrétaire Générale



Claudia CHAUDRIN RABOTEUR